

COMMUNE DE SAINT CIERGE LA SERRE

Compte rendu du Conseil Municipal du 25 juin 2020

Etaient présents : Mesdames BRIVET Sylvette, CHAUDIER Alexandra, CHOLVY Mélanie ; Messieurs BLANC Pierre, CHAPUIS Jean-Marc, GODEFROY Cyril, NAUDOT Olivier, PLATZ Bernard, ROCHE Stéphane, VIVAT Thierry.

Etait absent excusé : Monsieur CHIEZE Bernard

Ouverture de la séance par le Maire à 19h

❖ **Présentation d'un projet éolien au Serre de Gruas par la société RES GROUP :**

- Le Conseil Municipal décide d'informer et de consulter les habitants de Saint Cierge la Serre.
- **La présentation du projet est disponible en Mairie**, elle peut être adressée par courriel.
- Une première information plus précise sera donnée aux habitants sous forme de **tract dans les boîtes aux lettres, déposés à partir du 9 juillet.**
- Pour le dossier éolien, **3 conseillers référents** sont désignés : **Sylvette BRIVET, Bernard CHIEZE et Bernard PLATZ.**

❖ **Vote du budget primitif 2020 :**

- Présentation du budget primitif récapitulatif par chapitre
- Etude et analyse du budget de fonctionnement, charges et recettes
- Etude et analyse du budget investissement, dépenses et recettes
- **Le budget primitif est consultable en Mairie**

❖ **Vote des taux d'impositions communaux :**

Les taux sont votés inchangés par le Conseil Municipal, à savoir :

Taxe foncière bâti : 5,07 % et **Taxe foncière non bâti : 37,34%**

❖ **Désignation des représentants communaux auprès du :**

SIVU : Sylvette BRIVET (*titulaire*) et Stéphane ROCHE (*suppléant*)

Syndicat Départemental de l'Équipement de l'Ardèche : Pierre BLANC (*titulaire*) et Olivier NAUDOT (*suppléant*)

Syndicat Départemental de l'Énergie : Cyril GODEFROY (*titulaire*) et Pierre BLANC (*suppléant*)

Conseil d'École : Sylvette BRIVET (*titulaire*) et Pierre BLANC (*suppléant*)

Communes forestières de France : Sylvette BRIVET (*titulaire*) et Bernard PLATZ (*suppléant*)

Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche : Bernard PLATZ (*titulaire*) et Sylvette BRIVET (*suppléante*)

❖ **Création d'une régie numérique :**

La régie sera tenue par Bernard PLATZ (*régisseur titulaire*) et Mélanie CHOLVY (*régisseuse suppléante*)

❖ **Désignation des membres :**

Du Centre Communal d'Action Sociale : Karine BLANC, Alexandra CHAUDIER, Tonia CHIEZE, Mélanie CHOLVY, Gérard DURAND, Colette GARDIEN, Bernard PLATZ et Thierry VIVAT.

De la Commission Communale des Impôts Directs : Les onze membres du Conseil Municipal sont proposés comme membres élus, six seront tirés au sort. Des administrés seront également tirés au sort par les services fiscaux pour composer cette commission.

❖ **Demande de subvention déneigement : 250€ sont demandés au Conseil Départemental de l'Ardèche** en indemnisation des frais de **déneigement** engagés lors de l'épisode neigeux du **14 novembre** dernier.

❖ **Questions diverses :**

Le Conseil Municipal constate une mauvaise utilisation de la poubelle à ordures ménagères placée à côté des poubelles de tri sélectif au forage de La Serre, entraînant une dégradation de l'environnement.

Après débat, le CM décide d'ajouter deux poubelles à ordures ménagères supplémentaires.

La séance est levée à 22h30.